

Poursuivre des études : un choix influencé par le marché du travail

Le niveau d'éducation et de formation de la population française est en hausse depuis la Seconde Guerre mondiale, comme dans la plupart des pays développés. Cette hausse s'est fortement accélérée en France pour les générations nées autour de 1970 et brusquement arrêtée avec les générations nées à la fin des années 70. L'ampleur et la rapidité de ces mouvements sont caractéristiques de la situation française, même si on trouve des évolutions assez similaires dans plusieurs pays européens. Comment expliquer ces variations et, notamment, cet arrêt récent de la hausse des niveaux de formation des jeunes ?

On peut voir dans l'arrêt de l'élévation des niveaux de formation l'effet d'un simple mouvement conjoncturel ou de l'atteinte d'un niveau maximum de développement de l'éducation, contraint par l'état du système éducatif et les politiques suivies. Au-delà des explications institutionnelles qui peuvent apparaître comme largement déterminantes, la manière dont les individus envisagent la formation au regard de la situation du marché du travail semble contribuer aux variations actuelles.

Une stabilisation après une longue période de hausse

La hausse des niveaux d'éducation s'est produite dans un contexte de développement économique et technologique fortement demandeur de main-d'œuvre qualifiée et de nouvelles compétences. Elle peut s'apprécier au travers de nombreux critères. Le nombre

et le niveau des diplômes délivrés par les organismes de formation sont les critères que nous retenons ici comme mesure. Il s'agit donc d'une mesure quantitative qui ne préjuge pas du niveau des connaissances attesté par les diplômes.

La hausse des niveaux d'éducation peut être « résumée » de manière éclairante par l'évolution du taux de diplômés « bac ou plus » au sein des générations successives. Ce taux mesure la proportion d'une génération qui se forme au-delà de la scolarité obligatoire. L'attention qu'on lui porte est justifiée car le baccalauréat joue un rôle de charnière au sein du système éducatif français. Sa croissance est constante sur la totalité des presque cinquante ans observés, mais change de rythme suivant les périodes.

La croissance des diplômés « bac et plus » au sein des générations nées entre 1965 et 1977 s'est brusquement accélérée. Elle a été sans précédent par sa durée et son ampleur.

Ces générations composent aujourd'hui la catégorie des jeunes actifs entre 25 et 35 ans. Elles ont des structures de diplôme radicalement différentes de celles de leurs aînés. La génération née en 1960 comprend un tiers de « sans diplôme », un tiers de « CAP/BEP » et un tiers de diplômés « bac et plus ». Quinze ans plus tard, la génération née en 1975 est aux deux tiers diplômée au-delà du bac. Pour les générations 70, l'accroissement spectaculaire du taux de bacheliers correspond surtout à une diminution des sorties au niveau V (CAP/BEP). Cette explosion du nombre de bacheliers a profité aux différents niveaux de l'enseignement supérieur, et notamment aux « bac + 2 ». À l'avenir, la différenciation des générations en termes de niveaux de diplômes se fera au sein du supérieur, dans des proportions qui dépendront de la mise en œuvre de la réforme dite « LMD » (licence, maîtrise, doctorat).

L'élévation rapide des niveaux de formation, observée pour les générations nées entre 1968 et 1977, se ralentit d'abord, puis se stabilise progressivement avec les générations nées entre 1978 et 1982 (cf. graphe 1)¹. On aurait atteint un maximum dans cette élévation avec la génération née en 1977. La stabilisation du taux d'accès au baccalauréat des générations 1978-82 a entraîné, en toute logique, celle du taux de diplômés de l'enseignement supérieur, voire la baisse.

Une diminution des diplômés de l'enseignement supérieur

À la rentrée 2001, la baisse des inscrits dans l'enseignement supérieur était générale (- 1 % pour l'ensemble des filières), notamment à l'université (- 4 % dans le premier cycle et - 0,8 % dans le deuxième), mais aussi pour la première fois en IUT (- 1 %) et en STS (- 0,8 %). Elle est imputable à la diminution du

nombre de bacheliers mais également à une propension moindre des étudiants à poursuivre des études au-delà de la licence. Par ailleurs, le nombre de candidats au baccalauréat et donc de diplômés se réduit de manière significative dans les filières générales et technologiques, alors que le bac professionnel réussit à maintenir ses effectifs. Mais ces bacheliers professionnels ne sont que 17 % à poursuivre des études supérieures contre 80 % dans les filières technologiques et quasiment 100 % dans les filières générales. La baisse des effectifs dans les deuxième et troisième cycles universitaires devrait logiquement se poursuivre.

Ce phénomène de stabilisation, faisant suite à une période de croissance, s'est déjà produit par le passé pour les générations nées au début des années 40, par exemple avec la création du bac technologique. L'ampleur de la croissance du taux de « bac et plus » des générations nées entre 1968 et 1977 est cependant sans commune mesure. De plus, cette pause se réalise dans un contexte démographique particulier : la taille des générations est le plus souvent en baisse. Ceci entraîne, pour la première fois en cinquante ans, une baisse, en valeur absolue, du nombre de diplômés sortants. Jusqu'ici, l'élévation de niveau avait compensé les baisses démographiques des générations 1950-53 puis 1964-68, mais elle ne pourra compenser celle des générations 1971-76, nettement plus forte, puisqu'on enregistre une diminution de 160 000 naissances.

Quantitativement, ce sont donc les générations nées en 1972 et 1973 qui ont fourni le plus de diplômés. Si la stabilisation devait se poursuivre, le nombre de diplômés des générations 1972-73 arrivant sur le marché du travail ne sera plus dépassé, et ce, pour les vingt-cinq ans à venir au moins. Ces générations « pourvoyeuses » de diplômés ont aujourd'hui déjà 30 ans.

Conjoncture de l'emploi et poursuite d'études

Ces évolutions ne sont pas le fruit du hasard, ni ne découlent d'une simple mécanique imperméable aux évolutions économiques et sociales. Elles sont le produit d'un jeu où sont engagés tous les acteurs impliqués dans l'éducation : l'État et les institutions de formation, les jeunes et leurs familles, les entreprises (Bédoué, Planas, 2002). Nous ne discuterons ici que d'un des aspects : les comportements des jeunes et de leur famille.

Un comportement de poursuite d'études fortement déterminé par la situation du marché de l'emploi est une explication fréquente de l'accélération de la hausse des niveaux d'éducation pour les générations nées dans les années 70. Ces générations ont atteint le niveau du baccalauréat entre 1987 et 1995, dans une conjoncture particulièrement défavorable aux jeunes. L'ampleur du chômage (cf. graphe 2) était telle au moment où elles finissaient leurs études secondaires

qu'elle les aurait incitées à entreprendre des études supérieures. Ce comportement aurait été encouragé par les politiques éducatives mises en place au début des années 80. Pour les jeunes, le coût d'opportunité de la poursuite d'études s'était réduit non seulement en raison du risque de chômage, mais aussi d'une baisse fréquente, en valeur relative et même parfois absolue, de leur salaire (Baudelot, Gollac, 1997). Enfin, l'acquisition d'une formation plus importante pouvait apparaître comme un moyen d'accéder plus facilement à l'emploi et à un niveau de rémunération plus élevé.

Ainsi, une amélioration de la conjoncture de l'emploi devrait se traduire par des poursuites d'études moins nombreuses. C'est bien ce que constatent les travaux récents sur la flexion des taux d'activité des jeunes (Minni, Brunet, 2000 ; Minni, Nauze-Fichet, 2002). Mais la meilleure conjoncture du marché du travail ne peut que difficilement expliquer à la fois l'ampleur de l'inflexion et la stabilisation de l'accès, et surtout le moment où elles débutent. En effet, la conjoncture s'est améliorée à la fin des années 90 et au début des années 2000. Les générations nées en 1978-79-80, dont le taux d'accès au bac marque un arrêt, avaient alors dépassé l'âge du bac. Leurs décisions de poursuite d'études, aboutissant au ralentissement puis à l'arrêt de la croissance du taux d'accès au baccalauréat de leurs générations, ont été prises dans le contexte de chômage élevé

(1994-99), qui a précédé l'amélioration de la conjoncture de 1999.

Un apprentissage intergénérationnel ?

La situation rencontrée sur le marché du travail par les générations précédentes intervient probablement dans la décision de poursuivre des études.

Les années difficiles 1990-95 modifient en profondeur l'insertion professionnelle des jeunes. Contrairement au passé où les diplômés du supérieur court et long restaient relativement protégés, au cours de ces années un haut niveau de formation ne protège plus ni du chômage ni d'une baisse relative du salaire, par rapport aux générations précédentes, malgré le maintien d'avantages comparatifs. La récession des années 1992-93 entraîne, pour la première fois, la dégradation de l'insertion professionnelle de tous les diplômés (Gautié, Nauze-Fichet, 2000). Le gain ou la protection apportés par une poursuite d'études et par un diplôme supérieur apparaissent moins évidents que par le passé. Or, ce sont justement les générations nées entre 1969 et 1977, celles dont les niveaux de formation se sont fortement accrus, qui subissent ces conditions d'insertion particulièrement difficiles.

Ces bouleversements touchent les générations suivantes (1977-81) au moment où elles opèrent leurs choix de poursuite

d'études : la génération de 1978 a 14 ans en 1992. Ces générations auraient, en quelque sorte, tenu compte de la situation rencontrée sur le marché du travail par leurs aînés au début des années 90, et modifié leur comportement en conséquence : en poursuivant moins longtemps leurs études, en raison du choix de filières professionnelles, et en saisissant plus souvent les opportunités d'emploi lorsqu'elles se présentaient. Certaines évolutions institutionnelles ont facilité un tel comportement : la multiplication des niveaux de formation intermédiaires sont autant de points d'arrêt possibles ; le développement des stages favorise l'entrée dans l'emploi et l'arrêt temporaire ou définitif des études. Les situations de cumul d'emploi et de formation ont d'ailleurs fortement progressé au cours des années 90.

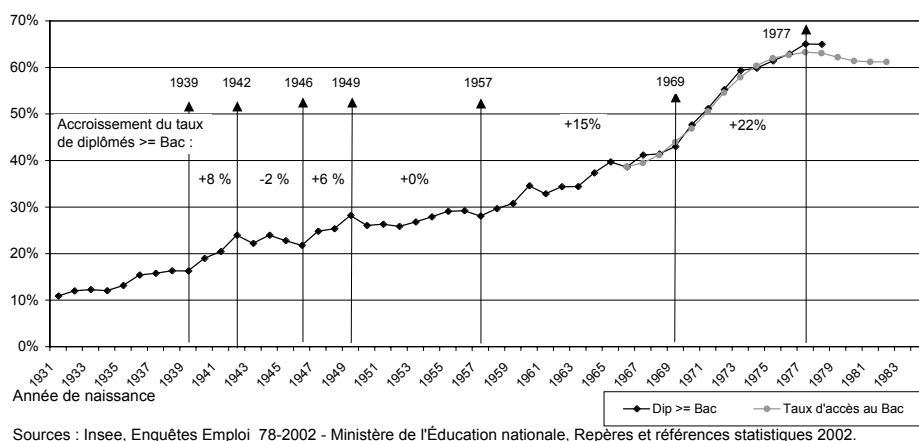
Une attention accrue à des débouchés professionnels incertains

Une façon de conforter cette hypothèse est d'examiner les vœux des élèves en matière d'orientation scolaire. Ces vœux témoignent de l'attention des jeunes aux débouchés professionnels de leurs futures études.

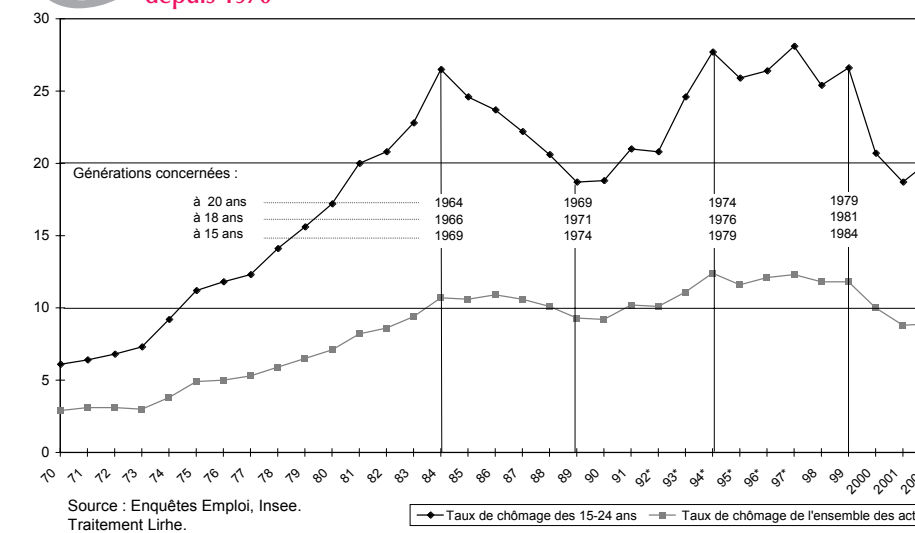
On constate dès 1992 (c'est-à-dire pour les générations nées entre 1976 et 1977) une diminution des souhaits d'orientation vers des filières générales ou technologiques (Poulet, 2001, p. 25), celles qui offrent le plus d'opportunités de poursuite d'études. C'est l'accès au bac général qui se stabilise en premier et même diminue ensuite. Les filières professionnelles, comme le bac professionnel ou l'apprentissage, bénéficient de cette réorientation. Il semble bien que l'on ait assisté à une inflexion des comportements vis-à-vis des études supérieures pour des motifs analogues, avec des choix plus fréquents de filières courtes et une moindre inscription dans l'enseignement supérieur universitaire.

Ces évolutions dans les vœux des jeunes et de leurs familles ont plusieurs sens. En premier lieu, le choix va vers des filières offrant le plus de flexibilité pour le futur, répondant ainsi à une plus grande incertitude sur la situation du marché du travail

GRAPHE 1
Évolution du taux de diplômés de niveau supérieur ou égal au bac des générations depuis 1932



GRAPHE 2
Évolution du niveau de chômage annuel en France depuis 1970



et sur les débouchés des formations générales ou de haut niveau. La création du baccalauréat professionnel, la possibilité pour l'apprentissage de s'étendre à tous les niveaux de formation, font du choix d'une filière professionnelle un choix ouvert. C'est ensuite le signe d'une plus grande attention aux débouchés professionnels accessibles à l'issue des formations. La filière professionnelle est censée permettre l'acquisition rapide d'un diplôme facilitant l'insertion professionnelle, tout en autorisant une poursuite d'études. Le choix peut être refait régulièrement à chaque niveau de formation atteint, contrairement aux filières générales ou technologiques qui impliquent un engagement de plus longue durée dans la formation.

Enfin, c'est un choix tenant compte du coût des études : la montée de l'accès au baccalauréat général s'est accompagnée d'une forte différenciation des âges moyens de fin d'études (25 ans pour le bac général, 21 ans pour le bac professionnel). Le coût relatif des études générales a donc augmenté puisqu'on met plus longtemps à obtenir un diplôme.

Vers des cycles d'éducation

Ces choix sont relativement nouveaux dans le paysage français. Ils ont été rendus possibles par les évolutions institutionnelles récentes : introduction de l'apprentissage dans le supérieur, prolongation de la filière professionnelle au niveau bac... Il semble que les choix des familles évoluent de nouveau depuis 1998 : la désaffection pour les filières générales est arrêtée, et les vœux d'orientation vers le secteur professionnel se stabilisent. Poulet (2001, p. 29) remarque que ces fluctuations rappellent celles de l'économie. On pourrait donc assister à de nouveaux changements dans les prises de décision des élèves. Mais quel sera l'impact de la conjoncture dont les effets sur les poursuites d'études sont en partie contradictoires ? La réponse suppose une connaissance plus approfondie des liens entre demande d'éducation et situation du marché du travail.

Sur plus long terme, il est possible que les variations du marché du travail et des comportements d'employeurs (ralentisse-

ment du recrutement ou, au contraire, hausse rapide des besoins de certains spécialistes) entraînent des variations brusques et fortes dans les conduites de poursuite d'études et le choix des filières par les jeunes.

La demande d'éducation deviendrait ainsi plus variable, plus flexible, voire même plus instable. Elle suivrait de façon plus serrée les évolutions socio-économiques², éventuellement avec des effets différés qui feraient coexister plusieurs types d'attitudes, a priori contradictoires. L'attitude qui consiste à poursuivre des études le plus loin possible ne serait plus stabilisée.

Les jeunes seraient plus attentifs aux opportunités éducatives, comme à celles du marché du travail. L'enquête « génération 98 » montre que très peu de jeunes (10 %) évoquent la non admission dans le cycle supérieur pour expliquer l'arrêt de leurs études, tandis qu'ils sont plus nombreux (26 %) à avoir pris cette décision suite à une opportunité d'emploi (Céreq, 2001).

2. Le pourcentage d'étudiants pensant trouver facilement du travail avec le niveau de diplôme envisagé était de l'ordre de 40 % dans les années 1995-98 (soit pour les générations 1977-80 à l'âge de 18 ans, au moment d'entrer à l'université). Il a considérablement augmenté entre 1998 et 2001, pendant les années de reprise économique, montant à 70 %. Il semble stagner de nouveau en 2001, montrant que la confiance des étudiants dans le fait de trouver du travail suit de très près la conjoncture économique.

Références

BAUDELLOT C., GOLLAC M., 1997, « Le salaire du trentenaire : question d'âge ou de génération ? », *Économie et Statistique*, n° 304-305.

BÉDUWÉ C., PLANAS J., 2002, *Hausse d'éducation et marchés du travail*, Rapport final du projet TSER EDEX pour la Commission européenne, Cahier du Lirhe, n° 7, mai.

CEREQ, 2001, « Génération 98 : à qui a profité l'embellie ? », *Céreq Bref*, n° 181, décembre.

GAUTIÉ J., NAUZE-FICHET E., 2000, « Déclassement sur le marché du travail et retour au plein emploi », *La Lettre du CEE*, n° 64, décembre.

GERME J.-F., 2001, *L'élévation des niveaux de formation : éléments pour une prospective dans quelques pays européens*, Rapport de synthèse WP4.2 EDEX, Lirhe, septembre.

MINNI C., BRUNET F., 2000, « L'activité des 15-29 ans : stabilisation depuis 1995 », *Premières synthèses 2000.02*, n° 08.3, Dares.

MINNI C., NAUZE-FICHET E., 2002, « De mars 1997 à mars 2001, une participation accrue des moins de 30 ans à l'emploi », *Insee Premières*, n° 821, janvier.

POULET P., 2001, « Les tensions dans l'éducation », communication à la journée d'étude du CGP sur *Difficultés de recrutement : effets récurrents et structurels. Se souvenir pour prévoir*, 15 mai.

RRES, 2002, *Repères et références statistiques*, Ministère de l'Éducation nationale.

Catherine Béduwé (Lirhe)

beduwe@univ-tlse1.fr

Jean-François Germe

germej@mail.enpc.fr

CENTRE D'ÉTUDES DE L'EMPLOI

29, promenade Michel Simon
93166 Noisy-le-Grand Cedex
Téléphone : 01 45 92 68 00
Télécopie : 01 49 31 02 44
Mèl : cee@mail.enpc.fr
<http://www.cee-recherche.fr>

Directeur de publication : J.-F. Germe
Responsable édition et presse : P. Boisard
Rédacteur en chef : M.-M. Vennat
Maquette : M. Ferré
Imprimerie : Louis-Jean
C.P.A.P. : 3070 ADEP
Dépôt légal : 172 - mars 2003